

EXTRAIT du REGISTRE
des DECISIONS du Président du CCAS

- - -

C.C.A.S.

Le Président du CCAS de la Commune de GAILLARD

De

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

GAILLARD

VU l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles

Code Postal : 74240

...

VU la délibération 2023-51, article 1-2 du CCAS portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président et à la Vice – Présidente du CCAS

N° 2023.08

D E C I D E

Objet :

**AUTORISATION
COMMANDE**

De passer commande auprès de la société ESPRIT GOURMET pour la confection des Colis de Noël dans le cadre du Repas des Aînés 2023, pour un montant de 6 960 € TTC.

COLIS NOEL

Fait à Gaillard, le 08 août 2023

Le Président, Antoine BLOUIN

Accusé de réception en préfecture
074-267400448-20230808-2023-08-CC
Date de télétransmission : 11/08/2023
Date de réception préfecture : 11/08/2023



Décision devenue exécutoire
compte-tenu :

de sa réception en sous-préfecture le : 11/08/2023

de sa mise en ligne le : 11/08/2023